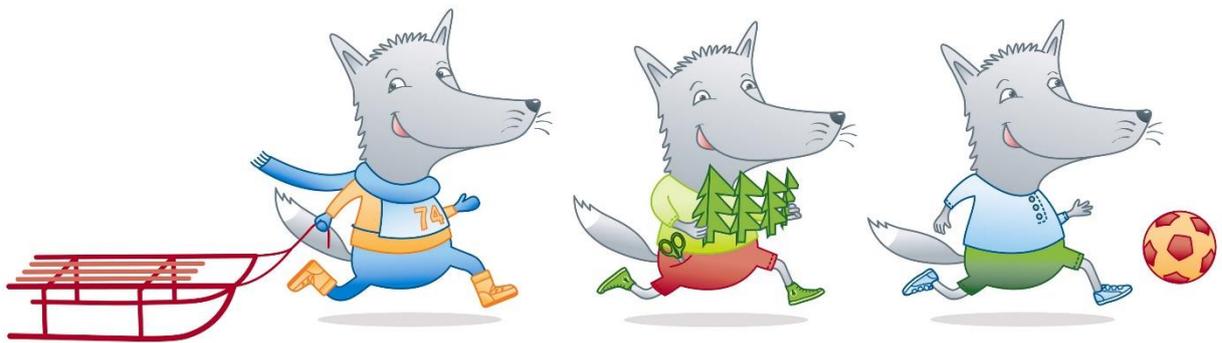
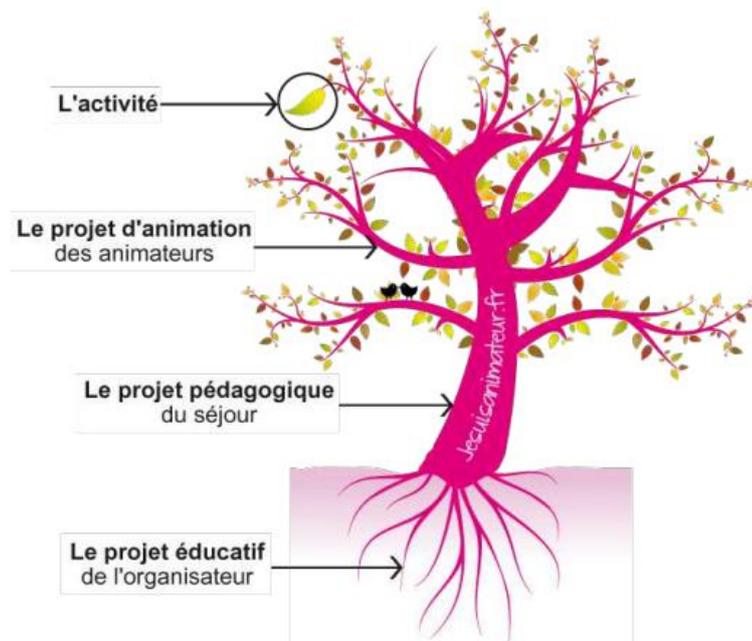




ARÂCHES
LA FRASSE
STATIONS des **CARROZ**
& de **FLAINE**

***Projet Pédagogique
Accueil de loisirs
« Les P'tits Futés »
6-12 ans***





Rien de tel qu'un arbre pour représenter les différents niveaux de projets en accueil collectif de mineurs.

Le projet éducatif

Représenté par les racines, le projet éducatif est rédigé par l'organisateur. Il définit ses valeurs éducatives à long terme et concerne l'ensemble des séjours qu'il organise. Il est généralement rédigé pour plusieurs années.

Exemple d'intention éducative : favoriser chez l'enfant l'apprentissage de l'autonomie

Le projet pédagogique

Représenté par le tronc, le projet pédagogique est rédigé par le directeur en concertation avec les animateurs. Sur la base du projet éducatif de l'organisateur, il précise les objectifs du séjour et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Ce projet sera spécifique à un séjour donné, à une période donnée, à une équipe donnée.

Exemple d'objectif pédagogique : apprendre aux enfants à gérer leur espace de vie (la salle de leur groupe d'âge)

Le projet d'animation ou projet de fonctionnement

Représenté par les branches, le projet d'animation – ou projet de fonctionnement – est élaboré par l'équipe d'encadrement.

Sur la base du projet pédagogique et en concertation avec les enfants, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités autour d'un thème central. Le projet d'animation sera spécifique à un séjour donné voire à une tranche d'âge s'il y en a plusieurs.

Le projet d'activité

Représenté par la feuille, le projet d'activité est élaboré par un ou plusieurs animateurs. À partir du cadre fixé par le projet d'animation et en concertation avec les enfants, il précise de manière concrète le fonctionnement d'une activité. Il ne dure que le temps de l'activité.

« Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. »

Sommaire

Présentation de la structure	page 4
Objectifs pédagogiques	pages 5-7
Fonctionnement de l'accueil	page 8-9
Le rôle du directeur et de l'équipe de direction	page 10
Le rôle de l'animateur	page 11
La Charte de l'Animateur	pages 12-13
Description de la vie collective	page 14
Journée type d'un enfant	pages 15-18
Pédagogie et méthodes utilisées	pages 19-20
Relation avec les parents	page 21
L'accueil de la différence	pages 21-22
Règles de vie	pages 22-23
La sécurité	pages 24-26
L'évaluation du projet pédagogique	pages 27-28

Présentation de la structure

A travers son accueil de loisirs, la Commune d'Arâches La Frasse tient à sensibiliser les enfants sur le respect du monde qui les entoure tout en leur apprenant à s'ouvrir sur l'extérieur. L'accueil de loisirs peut accueillir 24 enfants âgés de 6 à 12 ans. Il ouvre ses portes aux enfants scolarisés de la commune mais aussi aux enfants des communes voisines. Lors des périodes de vacances, de par sa situation touristique, il accueille également des enfants venus de toutes les régions de France et d'Europe.

Les locaux nommés « Espace Serveray » comprennent : 1 salle à manger (les 2 autres ne sont pas utilisées pendant les temps de vacances), 3 salles d'activités, 1 salle de repos pour les 3-5 ans, 1 gymnase, une cour extérieure fermée, un terrain de foot, un terrain de basket.

L'accueil de Loisirs bénéficie d'une situation géographique avantageuse par la proximité d'infrastructures sportives variées telles que la piscine, le Tennis, Le Parcours « Santé » et autres activités en lien avec la station.

L'accueil de loisirs est ouvert les mercredis et les vacances scolaires (du lundi au vendredi). Un minimum de 8 enfants est requis pour l'ouverture

Adresse : Espace Serveray
209 Route du Mont Favv
74300 Les Carroz d'Arâches

Téléphone : 04 50 90 24 58

E-mail : loupiots@aracheslafrasse.fr



Objectifs pédagogiques :

Proposer des activités de loisirs et, à travers elles, construire des apprentissages conscients ou/et inconscients.

1. FAVORISER L'AUTONOMIE

Le désir de l'enfant est de grandir, dans le sens de devenir autonome. L'autonomie se construit petit à petit, à son rythme.

Favoriser l'autonomie des enfants en :

- Leurs laissant explorer leur environnement à travers des jeux extérieur / des activités nature.
- Encourageant l'enfant à prendre des initiatives.
- Laisser l'enfant prendre des décisions sur la manière dont il compte mener sa mission.

Responsabiliser les enfants, leur confier des tâches de la vie quotidienne.

- Créer les règles de vie avec les enfants en début de semaine et se les approprier
- Pendant les temps du repas, aider à mettre la table, servir les plats, débarrasser les assiettes, rendre l'espace propre.

2. EDUQUER A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DURABLE

Sensibiliser l'enfant à l'environnement

- Favoriser la découverte de leur milieu naturel
- Prendre conscience de sa richesse
- Faire appel à des intervenants extérieurs
- Sensibiliser au gaspillage (feuilles, nourriture, jouets...)
- Favoriser de nouveaux comportements



3. FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE :

Aider l'enfant à comprendre, à maîtriser et exprimer ses émotions

- Créer des outils adapter
- Encourager à exprimer ces ressentis



- Espace adapté
- L'aider à trouver des solutions adaptées à son état

Favoriser l'entraide par la mixité d'âge.

- Organiser des activités toutes tranches d'âge mélangées.
- Organiser des sorties / temps avec les aînés

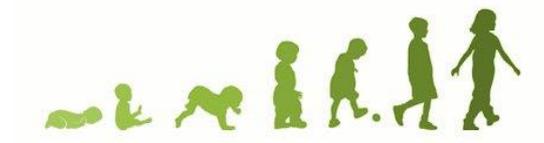
Travailler le respect de soi, des autres enfants et des adultes.

- Développer une image positive de soi
- Aider les enfants à construire des liens sociaux avec les autres (enfants, équipe d'animation, équipe de cuisine, personnel technique)
- Travailler avec différents partenaires (CCAS- bureau de guide...)
- Accueillir les enfants en situation d'handicap

4. RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT :

Respecter leur rythme et leurs envies :

- Laisser le temps aux enfants de jouer, finir leurs activités, lire, explorer...
- Laisser l'enfant s'épanouir à son rythme
- Laisser du temps libre aux enfants.
- Donner à l'enfant l'opportunité de se reposer
- Être à l'écoute des besoins et envies de l'enfants



5. FAVORISER LA CURIOSITE, LA CREATIVITE, L'IMAGINAIRE

L'accueil de loisirs permet aux enfants de découvrir de nouveaux horizons. Les activités permettent d'acquérir et de développer de nouvelles techniques, savoirs, savoir-faire et connaissances sur des sujets variés. Elles stimulent les sensibilités et l'imaginaire des enfants et leur permettent de les exprimer.

Développer l'imaginaire :

- En leur permettant de développer leur créativité et leur imaginaire à travers des activités artistiques.
- En proposant des ateliers et des outils d'animation variés
- En animant la vie quotidienne de façon ludique et par de petits jeux.
- En développant les connaissances de l'équipe d'animation, sur des sujets nouveaux par la communication (groupe de travail)
- En mettant en place des projets d'animation en fonction des thèmes choisis en concertation avec l'équipe et en valorisant toutes les activités proposées. Les thèmes sont choisis en lien avec des intentions pédagogiques, il permet d'aborder certains apprentissages.
- En favorisant les déguisements, les fabulations et les grands jeux.
- En proposant des temps libres.

Favoriser l'épanouissement :

- En créant des opportunités de rencontres et d'échanges.
- En mettant la notion de plaisir au centre des activités.
- En assurant la sécurité physique et affective.
- En proposant des temps et des espaces d'autonomie.

Permettre l'appropriation

- En amenant progressivement les enfants à s'approprier le lieu d'accueil.
- En accordant une importance particulière et progressive aux idées des enfants, qu'ils soient acteur de leur journée.
- En considérant les enfants comme des acteurs de la vie du lieu.
- En proposant des temps et des espaces d'autonomie.

Fonctionnement de l'accueil :

🍀 La composition de l'équipe :

Une Directrice de service : JORAT Emilie

Elle est le responsable du service au niveau éducatif. Sur le plan administratif, elle est chargée du suivi des divers documents officiels, de la comptabilité et des relations avec la Mairie.

Elle assure l'économat, l'organisation et le suivi du travail de l'équipe de cuisine.

Une Directrice pédagogique et santé : DAVERGNE Marion

Elle est le responsable du séjour au niveau pédagogique, administratif, réglementaire, budgétaire ...

Elle est chargée de l'animation pédagogique et des plannings d'activités.

Formatrice terrain. (Méthodes pédagogique d'animation)

Avec un souci constant de formation, Elle est garante de la mise en œuvre du projet pédagogique sur le terrain ; elle sera aussi présente auprès des enfants pendant les activités.

Elle est à l'écoute de tous (enfants, adultes, familles) à tout moment.

Elle est chargée des petits soins en cas d'incident, du suivi des familles et des plannings.

Une équipe d'animation :

Un animateur pour douze enfants pour les 6-12 ans.

Une équipe technique :

Elle est composée d'un cuisinier, d'un second de cuisine, une aide cuisine et d'une équipe chargée de l'entretien des locaux

🍀 Organisation du travail de l'équipe

L'action collective a des exigences qui s'opposent la tendance individualiste de chacun des participants :

- 🍀 L'instauration d'une division du travail et d'un partage des responsabilités qui ne permettent pas de tout régenter soi-même ;
- 🍀 Le souci commun des relations au sein du groupe et avec son environnement qui oblige à une attention à soi-même et aux autres ;
- 🍀 Le fonctionnement démocratique des prises de décision qui contraint à accepter une position qui n'aurait peut-être pas été la nôtre et à agir autrement que nous ne l'aurions fait nous-même ;
- 🍀 L'obligation de solidarité entre les membres, alors que nous n'éprouvons que peu ou pas d'inclinaison pour certains d'entre eux ;

- La construction de valeurs communes quand nous sommes attachés à nos propres valeurs et peu disposés à en admettre de nouvelles.

Les situations vécues ensemble servent de moyens mais aussi de test à l'élaboration progressive d'un esprit d'équipe. Ces efforts permettent d'expérimenter la nécessité du compromis acceptable par tous, d'intégrer l'intérêt de la démarche démocratique, d'accéder à l'esprit de solidarité.

C'est dans ce mouvement dû aux contraintes du travail en commun que le groupe se saisit comme équipe, ses membres se réalisent par la médiation de l'équipe, ressentent la cohésion et la force qu'elle procure, le sentiment de liberté contrarié aux débuts du travail en commun réapparaît sous la forme d'une aptitude collective à entreprendre, à réaliser le but fixé.

En résumé, pour adhérer pleinement à une équipe pédagogique, il convient de s'interroger sur ses propres motivations et celles des autres. En particulier, il faut être conscient des exigences du travail en équipe et se demander s'il est possible personnellement d'y souscrire et si les autres membres désignés sont prêts à faire de même.

L'une des difficultés de ce travail tient à ce que chacun exerce son activité dans son propre domaine, il en résulte que l'équipe doit se montrer particulièrement vigilante dans trois domaines :

- Son propre fonctionnement (les tâches à réaliser, la cohésion entre ses membres, la satisfaction des besoins individuels) ;
- La réalisation du projet (organisation, atteinte des objectifs, application des méthodes de travail)
- Le fonctionnement du groupe (suivi des relations au sein du groupe, des relations entre le groupe et les animateurs...).

La division des responsabilités et des tâches est le moyen plus sûr pour conduire ces différentes activités.

Le rôle du Directeur et de l'équipe de Direction :

Le rôle de gestionnaire :

Avant l'ouverture de l'accueil de Loisirs :

- ◆ Recruter l'équipe
- ◆ Être l'initiateur du thème de l'information auprès des écoles et des familles.
- ◆ Préparer l'accueil de loisirs au niveau matériel
- ◆ Préparer les menus équilibrés en relation avec le cuisinier.
- ◆ Réserver les sorties et les cars, organiser les voyages des enfants.
- ◆ Préparer les contrats de travail.

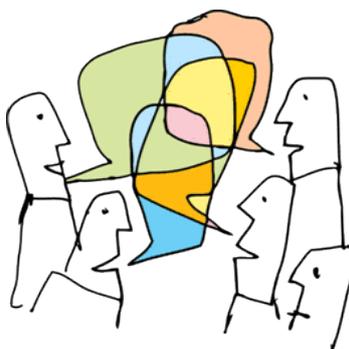
Pendant la durée du séjour :

- ◆ Diriger l'équipe et coordonner les différentes activités.
- ◆ S'assurer du respect des règles de sécurité
- ◆ Gérer les inscriptions et la répartition des groupes.
- ◆ Gérer le budget.
- ◆ Gérer le personnel technique et ses horaires.
- ◆ Répondre aux questions et problèmes éventuels des familles.

Le rôle de formateur :

- ◆ Organiser et diriger la ou les réunions de l'équipe avant, pendant et après le séjour.
- ◆ Être présent dans la vie du centre sur les différentes activités.
- ◆ Mettre en place des moyens et être à la disposition des animateurs pour les former et les informer
- ◆ Passer sur les groupes, non pour espionner mais pour être avec les enfants, donner un coup de main, un conseil.

De manière générale, l'équipe de direction n'est pas à part ni au-dessus des animateurs. Chaque membre de l'équipe de direction s'efforcera d'être disponible et en relation vis-à-vis des animateurs et de tenir compte de leur avis. Il s'agit d'instaurer des relations de confiance réciproque.



Le rôle de l'animateur :

Les animateurs doivent permettre aux enfants de passer des vacances épanouissantes : détente et rires étant la meilleure représentation.

Les enfants doivent pouvoir se sentir heureux et aussi libres que le permettent les contraintes de la vie en collectivité. Notre souci permanent doit être de les amener progressivement à prendre et à assumer les responsabilités qui sont à la mesure de leurs moyens.

Nous devons également avoir le souci constant de leur sécurité aussi bien morale que physique et pouvoir intervenir en cas de danger. Tout accident même bénin sera signalé dans les meilleurs délais, ainsi que les lieux d'activité.

Les animateurs et animatrices seront garants du projet pédagogique. Ils auront constamment à cœur d'assumer pleinement leur rôle avec l'aide de l'équipe de direction.

Les rythmes, les émotions, les choix et la liberté des enfants doivent être respectés. Cela ne signifie pas qu'il faut se laisser « mener par le bout du nez » par les enfants : s'ils font un choix, ils l'assument.

L'animateur doit cependant faire preuve d'autorité de façon à ce que chacun garde sa place, tout en respectant l'autre.

L'utilisation d'un langage « mesuré » est de rigueur : les vulgarités, violences verbales et corporelles sont à proscrire et entraîneront des sanctions.

Les animateurs accompagnent obligatoirement les enfants dans les cars. Ils en sont responsables même à l'intérieur du bus. Ils veillent à éviter tout accident pendant les trajets, les ceintures de sécurité étant attachées lorsque le car en est équipé. Ils surveillent en particulier les traversées de rues ou attentes sur le trottoir.

Les repas (pique-nique et service en salle) font partie intégrante de la vie collective. Les animateurs veillent à ce que ce moment soit un moment de convivialité, calme pour tous et pour les enfants c'est aussi une bonne occasion d'acquérir de bonnes habitudes (goûter un peu de tout, manger proprement...).

Les réunions font partie du fonctionnement et du projet lui-même. Les animateurs et animatrices doivent donc obligatoirement y participer.



La charte de l'Animateur

Nous partons du principe que, stagiaires, directeur ou adjoint, nous sommes TOUS des Animateurs avec un grand A. Nous veillerons sur tous les enfants quel que soit son groupe d'âge, et au-delà de nos fonctions habituelles nous nous engageons à :

• Valeurs partagées et véhiculée

- Lire le projet éducatif et s'assurer d'être cohérent avec ses principales valeurs. L'animateur représente la collectivité, il défend et met en pratique les objectifs de celle-ci.
- Accorder une place importante à l'écoute entre les individus qu'ils soient des adultes ou des enfants.
- Montrer l'exemple, et se montrer à l'écoute de ses collègues, des enfants et leurs familles car chacun est utile à l'écoute.

• Respect du rythme et des besoins

- Être disponible. L'animateur n'est pas un accompagnateur. Sa mission ne se quantifie pas en sa présence. Elle s'inscrit en notion de permanence et de vigilance à l'égard des enfants.
- Eviter de crier pour donner envie aux enfants d'écouter, savoir changer justement de ton si nécessaire.
- Montrer l'exemple, et se montrer à l'écoute de ses collègues, des enfants et leurs familles car chacun est utile à l'écoute.
- Valoriser les temps de parole des enfants, responsabiliser ceux qui ont des difficultés d'écoute. Favoriser les temps d'échange en petit groupe.
- Aborder l'activité physique de façon ludique, et sans exigence de performance. Toute activité sportive spécifique sera encadrée par une personne ayant les diplômes nécessaires.
- Garder en tête que l'enfant est en temps de loisirs et en aucun cas lui demander de fournir du travail personnel chez lui
- Permettre aux enfants en situation de handicap ou d'exclusion de s'intégrer et de pouvoir participer dans les meilleures conditions aux projets.

• Organisation des activités

Toute activité ne se mesure pas en fonction de son nombre. La façon de la conduire, la qualité relationnelle des animateurs et des enfants, les conditions de déroulement en dépendent.

- Apprentissage de la vie en collectivité.
- Respect du rythme de vie des enfants.
- Développement de l'autonomie chez l'enfant et non l'assistanat.

- Participer activement à l'aménagement du milieu avec motivation !
- S'impliquer dans la dynamique. Nous sommes tous concernés par la vie du centre. L'assiduité et l'engagement de tous, permettront un fonctionnement régulier et dynamique. Pour cela il est indispensable que les animateurs arrivent à l'heure, soient actifs et ne passent pas leur journée le nez dans leur téléphone !
- S'impliquer dans la construction des différents projets d'animations et d'activités ainsi qu'un planning des activités en lien avec les objectifs du projet pédagogique.

🍀 Esprit d'équipe, de solidarité

- Respecter le protocole de service, d'hygiène, et d'organisation des repas. Les menus sont affichés dans les espaces de restauration. L'hygiène doit être une priorité pour les enfants, les adultes et le personnel de service. Il faut accompagner les enfants au maximum en mettant en place des habitudes et des rituels, et laisser le temps nécessaire aux enfants sans les presser.
- La réussite du centre repose avant tout sur les qualités humaines de l'équipe d'animation. L'image qu'elle renvoie tant auprès des parents que des organismes qui nous confient leurs enfants est constituée d'apparences trompeuses qu'il convient d'éviter. L'animateur doit afficher une tenue vestimentaire correcte, supprimer les écarts de langage.
- Il est mis à disposition sur le centre, du matériel pédagogique et technique qui mérite une attention soutenue de la part de tous. Nous demandons donc à chacun d'éviter le gaspillage, les pertes ou les dégradations.
- Veiller au respect du travail du personnel technique (rangement, coup de balai...) afin d'éviter d'alourdir la tâche de ce personnel. Sensibiliser les enfants à la propreté, au gaspillage et au rangement.
- En cas de problème au sein de l'équipe d'animation, il doit se conformer du droit de réserve et en aucun cas n'y mêler les enfants ou tout autre personne étrangère au centre.

🍀 L'accompagnement des stagiaires

Les animateurs permanents seront référents sur le centre. Ils devront accompagner les stagiaires selon leurs demandes, faire remonter à la direction leurs efforts ou leurs difficultés. Les permanents pourront être amenés à évaluer les stagiaires selon une grille établies par la direction et mise à disposition du stagiaire avant le début de son stage.

Pour valider son stage un stagiaire doit investir sa mission d'animateur pleinement et savoir prendre des initiatives. A cet effet, un contrat moral sera établi entre le stagiaire et son tuteur. L'un comme l'autre s'engagera à s'investir et à partager expériences et savoir-faire. Les stages BAFA ne sont pas validés automatiquement.

🍀 Responsabilité

L'équipe d'animation doit tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité de l'enfant qui leur est confié. Il est impératif de respecter les consignes de sécurité, les protocoles en cas de problèmes.

Description de la vie collective

◆ La vie collective

La tranche des 6-12 ans (au nombre de 36 enfants maximum) sera encadrée par 3 animateurs. Les enfants sont accueillis dans les locaux du Serveray.

Ils auront ainsi à leur disposition des salles d'activités équipées de mobiliers adaptés (tables et chaises) mais aussi de jeux et de livres spécifiques. Un espace sportif est également à leurs dispositions. Afin de sensibiliser les enfants à l'environnement, ils auront à disposition des jouets « type récupération ». Cela leurs permettra également de faire appel à leurs imaginations. L'enfant naît, grandit et vit dans un milieu agissant. Il se transforme dans un tissu de relations aux autres. L'enfant évolue et prend en compte l'ensemble des situations physiques, affectives, morales et intellectuelles qu'il perçoit.

Un enfant a plusieurs rôles. Il est important que l'enfant se repère dans un cadre de vie :

◆ Avec les enfants

Chaque enfant doit pouvoir dire, exprimer ce qu'il ressent, ce qu'il aime, ce qu'il vit mal. Il faut aussi gérer les problèmes de la vie quotidienne, monter des projets et choisir les activités. Nous devons écouter les enfants, tenir compte de leurs remarques, mais aussi, leur apprendre à s'écouter, à demander la parole, à faire partie d'un groupe.

◆ Avec les adultes

De la même façon, nous sommes tous concernés par l'organisation de la vie de l'accueil de loisirs. Un tableau répartissant les différentes tâches du déroulement de la semaine est assidument rempli par les animateurs toutes les semaines. Il permet une meilleure organisation interne. Chaque jeudi soir, après le départ des derniers enfants, une réunion régulée par le directeur aura lieu.

Au cours de cette réunion, le bilan de la semaine sera effectué avant de revoir la suivante. Ce temps de travail est un temps privilégié d'échanges et de formation. Il est important pour les enfants, la vie de l'accueil de loisirs et la coordination, afin que l'équipe du centre s'entende. Des notes seront régulièrement prises durant ces réunions afin que chacun puisse savoir qui fait quoi, où, quand et comment.



Journée type

8h/9h30	Accueil du matin Jeux d'éveils
9h30/11h15	Activités
11h15/12h	Temps libre
12h/13h00	Toilette des mains Déjeuner
13h/14h	Temps calme
14h/16h30	Activités
16h30/17h	 Toilette des mains Collation
17h/18H30	Accueil du soir / Temps libre

(Les horaires sont variables suivant l'activité, le programme et la météo)

🍀 L'accueil : 8h00-9h30 (locaux Serveray)

La réussite de l'accueil dépend d'une bonne organisation et de la ponctualité.

Ce temps est un moment important. Les enfants, mais aussi les parents doivent se sentir accueillis.

Les adultes de l'accueil de loisirs doivent être disponibles pour accueillir, informer, rassurer (parents et enfants).

Ne pas hésiter à aller à la rencontre des familles et à vérifier la tenue et le matériel des enfants (casquette, imperméable, sacs à dos, vêtements adaptés à la journée...).

Être disponible ne veut pas dire répondre « à tout prix » : il vaut mieux dire que l'on ne sait pas et que l'on va se renseigner plutôt que de raconter n'importe quoi.

Une fois accueilli, les enfants sont orientés vers des jeux calmes, des dessins, des livres.

Les animateurs doivent participer/jouer avec les enfants.

A la fin de l'accueil : appel des enfants afin de pointer les absents et les présents.

🍀 L'activité du matin : 9h30-11h15

Le programme d'activité est préparé et connu à l'avance.

Afin que les enfants et les parents se repère dans la semaine et dans la journée, des plannings d'activités à la semaine seront affichés dans les locaux ainsi qu'en ligne sur le site de la Mairie.

Les activités doivent être adaptées et bien expliquées pour captiver l'enfant.

La réussite d'une activité peut se mesurer :
- A la motivation de l'enfant.
- Au résultat obtenu.



- A l'ambiance.

Chaque matin, sous forme de petits jeux, nous demandons à chaque enfant son humeur du jour. Même en collectivité, il est important de prendre en compte chaque individu. C'est aussi le moment de leur expliquer le dérouler de leur journée. A cet âge, les enfants ont besoin de routine / de repères, il est donc important de ritualiser leur journée.

Sur ce temps, les animateurs en profitent pour introduire des personnages qui vont accompagner les enfants dans leur activité.

Tous les moments de la vie quotidienne sont des activités au même titre que les jeux, les sorties. Les activités commencent au moment de leur présentation et se terminent **par le rangement (avec les enfants)**.

La préparation d'une activité est essentielle pour sa réussite.

🍀 Le Temps Libre : 11h15-12h

Pour que les enfants s'épanouissent dans les temps libres il faut tout d'abord un temps suffisamment long et que ceux-ci se répètent durant les séjours. Les animateurs sont présents mais sans surveiller (sur-veiller), ils peuvent aider les enfants dans leurs activités ou jouer avec eux mais en faisant attention à ne pas interférer dans leurs choix. C'est également l'occasion d'établir de véritables échanges et discussions avec eux, d'individu à individu, en considérant l'enfant à part entière, et plus seulement le groupe d'enfants.

🍀 Le repas : 12h-13h00



C'est un temps où l'on a plaisir à être ensemble et à manger.

Avant le repas, passage OBLIGATOIRE aux toilettes PUIS au lavage des mains.

L'accueil de loisirs a comme privilège d'avoir une cuisine équipée sur place, une équipe diplômée et passionnée. Ils travaillent avec des producteurs locaux, de produits frais ainsi que des produits issus de l'agriculture biologique.

C'est pour cela qu'on veillera de ne pas gaspiller la nourriture, et de goûter à tous les plats (enfants et adultes). Nous n'obligeons pas à tout finir mais nous les incitons à goûter.

L'emplacement des tables et des enfants peut changer tous les jours. Ce sont les enfants qui organisent les locaux.

Les plats seront servis sur les tables par les animateurs ou le personnel de cuisine et servis dans les assiettes en parts égales par les enfants (les animateurs seront présents et interviendront pour servir, couper la viande, servir de l'eau si besoin).

Le repas terminé, les enfants vont débarrasser par table leur déchets, assiettes, couverts et verres sur un charriot mis à disposition. Les déchets sont triés dans plusieurs seaux prévu à cet effet.

Notre objectif sera donc de supprimer dans l'esprit de l'enfant l'idée :

Service = Corvée, voire punition ou au contraire récompense.

Pour cela, nous veillerons, avec les enfants, à maintenir les locaux propres, aérés et agréables.

Dans les bâtiments, balais, pelles, seront toujours rangés à un endroit prévu à cet effet. Les animateurs veilleront à ce soit un moment organisé avec des départs échelonnés pour débarrasser.

Une éponge sera mise à disposition pour le nettoyage des tables et si nécessaire le balai sera passé pour rendre l'espace propre et agréable.

Ensuite, passage aux toilettes et toilette des mains.

Le moment du repas doit rester un moment de plaisir, où nous partageons, discutons. C'est un moment important d'échange entre tous. Le personnel de cuisine partage ce moment avec nous. De plus cela lui permet d'être attentif aux retours des enfants sur les différents plats servis.

Il est important que l'enfant trouve ou retrouve une attitude naturelle et spontanée face aux services collectifs.

◆ Le temps calme : 13h00-14h00

Pourquoi ?

Quel que soit l'âge de l'enfant, un moment de repos – même court – est nécessaire après le repas. Véritable coupure dans la journée, le temps calme permet à chacun de se détendre et de se reposer afin de mieux reprendre les activités ensuite.

Les enfants sont dans les salles ou à l'extérieurs en fonction de la météo mais ne font que des activités calme et reposante.

Quelles activités calme ?

- ◆ Dormir si l'enfant est demandeur
- ◆ S'allonger en écoutant de la musique douce
- ◆ Une activité calme : lecture, jeux calme, chant, musiques relaxantes...
- ◆ Finition d'une activité manuelle.



L'activité de l'après-midi : 14h00-16h30

Le programme d'activité est préparé par l'équipe d'animateur en lien avec les objectifs pédagogiques. Il est communiqué aux familles sous forme de planning à la semaine. Nous faisons en sorte que sur les journées dites « complètes » les objectifs soient évolutifs et progressifs tout au long de la journée

Au vu de notre situation géographique exceptionnelle nous privilégions des jeux en extérieur. Afin de répondre au mieux au besoin de l'enfant les activités manuelles et sportives sont équilibrées.

Le goûter : 16h30-17h

Avant le goûter, passage OBLIGATOIRE aux toilettes PUIS au lavage des mains.

Le goûter est composé et varié. (Pain, chocolat, fromage, fruit, compote, biscuit...)



L'accueil du soir/Temps Libre : 17h-18h

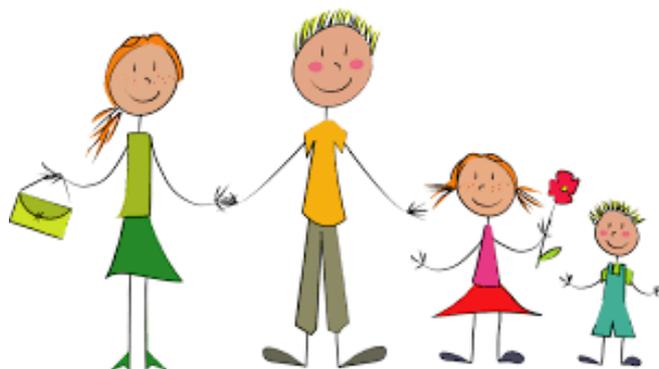
Les adultes de l'accueil de loisirs doivent être disponibles pour expliquer la journée des enfants aux parents qui le souhaite et pour les orienter vers les vestiaires.

Les animateurs doivent participer avec les enfants et ne pas rester ensemble à discuter entre eux.

Une fois tous les enfants partis, dernier rangement pour préparer l'accueil du lendemain matin.

Le temps libre permet à chaque individu de vivre des expériences en autonomie. L'adulte n'a plus l'objectif d'éduquer les enfants, il leur offre un cadre d'accompagnement sécurisé et sécurisant, qui leur permet de reprendre la maîtrise de leur séjour en les rendant auteurs et plus seulement acteurs de leurs vacances.

Lors de ces temps l'enfant peut choisir d'être seul ou en groupe et de faire ce qu'il veut. Ces temps libres permettent également à chaque enfant d'avoir accès à un temps de solitude dans une vie collective très riche.



1. *Le jeu et la notion de jeux coopératifs*

Le jeu est un moment de détente qui permet l'échange, la rencontre et la découverte. Pour qu'un jeu soit pleinement apprécié, il doit comporter certains critères : plaisir, règle, découverte, gratuité.

◆ Plaisir :

Pour tous, le jeu a une importance capitale, il reflète l'équilibre, développe l'imaginaire, car chacun d'entre eux rappelle l'enfance et la magie. Chaque participant doit être l'acteur du jeu, il doit pouvoir évoluer à travers le déroulement du jeu.

◆ Règle :

Pour qu'un jeu soit captivant, il faut prévoir une règle. Un début de partie et une fin, une méthode et une loi (la plus ludique possible). Cette règle doit être appliquée par tous les participants. Elle doit tenir compte de l'Age des joueurs afin de rester attractive. Elle doit être claire, précise, courte, intelligible pour permettre aux joueurs d'entrer le plus vite possible dans le jeu.

◆ Découverte :

Lorsque les deux premiers critères sont appliqués, l'un des moments importants est la découverte. Elle permet l'épanouissement des joueurs et déclenche l'envie de comprendre rapidement pour gagner.

L'investissement des joueurs prend forme et l'esprit de compétition rentre en jeu. Il est donc très important pour le maître de jeu de contrôler ces élans afin d'éviter tous débordements, tricherie, démotivation et abandon.

◆ Gratuite :

Pour que le plaisir du jeu reste entier, il ne faut pas donner trop d'importance à la victoire, au gain. Il doit rester un acte gratuit, un bon moment passé ensemble et ne doit frustrer aucun participant.

Si le jeu est appliqué dans cet esprit, il trouvera sa place dans les bons souvenirs et donnera l'envie de renouveler l'expérience.

LE ROLE DU JEU :

Le jeu doit être l'instrument permettant la rencontre et l'échange. Il va permettre l'épanouissement de l'individu, car le joueur oublie durant la partie sa position sociale, affective ou professionnelle.

Si le jeu ne laisse pas de place à la compétition, les joueurs échangeront des propos de natures diverses (personnelles, culturelles ou professionnelles).

Le jeu ne favorise pas uniquement la rencontre. Le jeu est également très présent au sein de la famille (jeux de société). Il permet à l'enfant d'échanger un moment ludique avec son entourage proche. Cet échange sera pour l'enfant une valorisation et pour l'adulte un plaisir d'écoute et d'apprentissage.

Cependant le caractère personnel de chaque joueur risque de prendre l'ascendant sur le déroulement de la partie. Il est donc très important pour le maître de jeu, de tenir compte des réactions des participants, afin d'éviter tout sentiment de frustration.

2. L'expérimentation de l'autonomie et Montessori

« Aide-moi à faire seul » résume assez bien le contenu de la pédagogie que Maria Montessori a initié.

Cette pédagogie privilégie le développement de l'intelligence par rapport aux automatismes. Elle favorise ainsi les démarches personnelles d'apprentissage et donne aux enfants les outils de base qui leurs permettront, entre autres, de devenir autonomes et aptes à réfléchir par eux-mêmes. Il s'agit d'une pédagogie du respect. Elle prend en compte la personnalité de chacun et offre un grand choix d'activités, permettant de nourrir le besoin qu'a l'enfant de connaître, de toucher, de découvrir le monde environnant à l'aide de tous ses sens en éveil.

L'activité spontanée est la mise en action d'un ou plusieurs individus de manière autonome et sans injonction extérieure. Elle s'oppose à l'activité dite « dirigée ».

Premièrement, il faut comprendre que tous les enfants ont des activités spontanées. Ils n'ont pas besoin d'adultes pour jouer seuls ou entre eux. Lorsque vous laissez les enfants en « temps libre », ils s'adonnent spontanément à des activités qui leur plaisent sur le moment.

Dès lors, l'usage de l'activité spontanée comme outil pédagogique est un choix qui repose sur la conviction que ces moments d'activités libres peuvent être aussi riches en apprentissages que les activités « organisées » et contraintes dans le temps (ce matin, c'est activité cirque, et cet après-midi, c'est réalisation d'une fresque).

Il existe de véritables enjeux d'apprentissages autour des jeux et des activités spontanées et c'est le rôle d'une équipe d'animation d'amener les enfants vers ces opportunités d'apprentissage.

L'équipe d'animation n'est plus là pour proposer des activités, mais pour offrir des opportunités. Les enfants seront ensuite libres de saisir ou non les opportunités qui leur sont offertes.

3. La place de l'imaginaire

L'imagination est la faculté de se représenter les objets par la pensée. Il s'agit d'une fonction qui crée des images, et les utilise, l'imaginaire étant le contenu de ce qui est produit par cette fonction. L'imaginaire peut se concevoir comme une sorte de territoire intime et propre à chaque individu, dans lequel celui-ci exerce sa faculté d'imagination, sans les barrières et les contraintes de la réalité. Il s'agit d'un caractère individuel, privé et donc, d'un pouvoir de la pensée. Il peut aussi se manifester dans le processus de créativité : le jeu, l'art, la littérature sont l'expression de l'imaginaire.

Tout animateur s'attache à ce que l'enfant puisse développer son imaginaire et sa créativité dès son plus jeune âge. Ces facultés s'expriment dans le jeu de faire-semblant (ou jeu symbolique), dans le dessin, les histoires qu'il écoute ou qu'il raconte. L'imaginaire tient donc une place importante dans notre démarche pédagogique. Chaque projet d'animation fait l'objet d'une réflexion particulière pour permettre aux animateurs de créer des personnages et une histoire unique à chaque période.

Relations avec les parents

Notre travail s'appuie sur un partenariat avec les familles des enfants accueillis. Nous rencontrons préalablement les parents au moment de l'inscription afin de leur présenter notre projet. Nous développons aussi des rencontres régulières avec les familles, sous différentes formes comme les réunions d'information ou les invitations à participer à des manifestations.

Nous diffusons également un programme indicatif de nos activités et projets. Evidemment, l'accueil du matin et du soir restent des moments privilégiés pour une discussion avec les parents.

Nous essayons de faire de notre mieux afin de répondre **aux besoins des enfants**. Nous demandons donc aux familles d'être vigilant au règlement intérieur ainsi que sur le contenu de ce projet pédagogique. En cas de désaccord merci de bien vouloir nous le faire savoir. Nous acceptons la critique uniquement si elle est constructive. Merci donc d'y mettre les formes.

L'accueil de la différence

Certains enfants demandent une attention particulière. Touchés par un handicap, dans une situation familiale délicate ou malades, ils peuvent avoir un comportement atypique.

Le handicap se définit comme étant l'ensemble des problèmes de fonctionnement, déficiences, limitations d'activités, restrictions de participation et se décline sous différentes formes :

- ◆ L'enfant handicapé intellectuel, mental ou psychique
- ◆ L'enfant handicapé moteur
- ◆ L'enfant polyhandicapé
- ◆ L'enfant déficient sensoriel : auditif ou visuel.

« Les enfants doivent pouvoir bénéficier de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles dans des conditions d'égalité ».

(Convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, précise dans son article 31)

L'enfant handicapé dans notre accueil de loisirs est considéré de la même manière qu'un autre enfant. Les besoins de l'enfant en situation de handicap et les contraintes de l'équipe pédagogique doivent être identifiés pour permettre un accueil adapté.

Nous devons prendre en compte cette situation et aménager notre mode de fonctionnement. (Dans la limite du possible, du taux d'encadrement, recrutement...)

Nous avons mis en place un protocole d'accueil pour les enfants en situation de handicap :

- ◆ Rencontre préalable entre les parents de l'enfant handicapé, le directeur de la structure et son équipe d'animation pour instaurer un dialogue d'explicitation et de dédramatisation du handicap.
- ◆ Prise en compte des contraintes/limites de l'accueil

- Dans le cadre de la préparation de l'accueil, le directeur doit prendre connaissance de la situation de l'enfant et travailler avec son équipe d'encadrement. Une courte période d'observation de l'enfant peut être effectuée avec un accompagnant.
- Sensibiliser l'encadrement aux procédures de la vie quotidienne (en liaison avec la famille, un éducateur ou le médecin référent).
- Prise de connaissance et signature du projet d'accueil individualisé en présence des parents, du directeur, de l'animateur référent. Un modèle de projet d'accueil individualisé (P.A.I.) est disponible auprès des services de la CAF, du Conseil Général (PMI), de la MSA et de la DDCSPP (pôle jeunesse).
- Consignes rédigées et expliquées par le directeur.



Les règles de vie

Il n'y a de liberté que lorsqu'un cadre et des règles sont établis. Dès lors, l'enfant sait ce qu'il peut faire ou non. Non seulement les règles – les limites à poser aux désirs de l'enfant – sont nécessaires à son développement, mais elles constituent pour lui des repères indispensables.

L'enfant doit apprendre que si des règles existent, ce n'est pas uniquement pour brimer et entraver sa liberté, mais pour lui permettre de mieux vivre en collectivité.

L'énoncé clair et tranquille de règles sécurise l'enfant. Comme si les limites lui offraient un obstacle auquel il s'affronte mais sur lequel il peut en même temps s'appuyer. L'absence de limites constitue une absence d'appui qui empêche l'enfant de grandir et d'intérioriser les règles, quelles qu'elles soient. Un enfant comprend tout, si vous posez un interdit, sachez lui expliquer ses raisons.

L'autorité n'est pas proportionnelle à la taille, au poids ni à la puissance des cordes vocales. D'ailleurs, un « animateur qui hurle » s'il est craint, ne sera pas forcément respecté, et une relation basée sur la méfiance et la crainte, engendrera malentendus, blocages et provocations. Inversement, on n'attend pas de l'animateur qu'il soit un copain pour les enfants. Le statut d'animateur ne vous suffira pas pour être respecté ou obéi. L'autorité s'acquière. Les enfants vous l'accorderont comme une forme de reconnaissance de vos capacités et compétences.

LES ATTITUDES À PRIVILÉGIER

- Négocier, proposer, suggérer
- Respecter et faire confiance à l'enfant
- Savoir prendre position
- Expliquer ses décisions
- Ne pas toujours se référer à quelqu'un d'autre (supérieur hiérarchique par exemple)
- Savoir s'adapter

- Être juste (prendre une décision par rapport à des choses définies, égales pour tous les enfants et partagées par le reste de l'équipe)
- Définir un cadre, des règles, etc.
- Cohérence générale de l'équipe d'animation envers les enfants Importance d'expliquer en début de séjour qui je suis, pourquoi je suis là, qu'est-ce que je vais faire, etc.

Nous fonctionnons beaucoup sur l'échange. C'est pourquoi lorsqu'une règle n'a pas été respectée nous demandons à l'enfant de trouver lui-même la solution, pour ne plus subir/ faire subir cette expérience. L'enfant pourra être mis à l'écart du groupe le temps de se calmer, discuter, exprimer son mécontentement. Il est important de comprendre « le pourquoi j'ai agi ainsi ». Des outils pédagogiques seront mis en place régulièrement. (Roue des réconciliations, table de discussions, arc en ciel des émotions...)

Respect des autres : toujours penser que nous formons une équipe.

- Enfant
- animateurs
- Personnel de service et de ménage
- Cuisiniers

Si l'adulte ne respecte pas les autres, l'apprentissage du respect aux enfants sera impossible.

Respect de l'enfant :

- Si l'adulte respecte la personnalité de l'enfant, celui-ci en fera autant.
- Respect des émotions de l'enfant (pleurs, peur...)
- Respect de ses rythmes : l'enfant est en vacances, nous devons donc lui permettre de rompre le rythme scolaire en lui laissant du temps pour lui, en lui donnant la possibilité d'un temps de repos dans la journée.
- Parler à l'enfant dans un langage mesuré et compréhensif
- Respecter l'enfant c'est également l'aider à se laver et à se changer si un « accident » est arrivé, en restant discret vis-à-vis des autres enfants.

Les Locaux et le matériel :

- Le matériel adapté, est mis à la disposition des enfants. Ils n'ont pas besoin de demander pour se servir.
- Lorsqu'on sort quelque chose, on le range.
- La dernière phase de toute activité est le rangement du matériel et de la salle.
- Le matériel est rangé par catégorie dans des endroits bien distincts après utilisation. Cela permet à l'enfant de se repérer dans l'espace et d'être plus autonome.
- Signaler rapidement le matériel usé ou défectueux pour qu'il puisse être réparé ou jeté (sécurité).
- A la fin de chaque journée prendre le temps de ranger correctement le matériel et les salles.

Définition : Situation, état de tranquillité qui résulte de l'absence de danger physique, moral, affectif.

Pour cela, une nécessité : **une bonne organisation matérielle et pédagogique** pour donner aux enfants un sentiment de confiance, de sécurité. L'animateur est avant tout un adulte responsable qui montre l'exemple. Il explique les interdits, les devoirs et respecte les droits. Son autorité avec les enfants devient naturelle.

L'enfant ne peut être considéré comme un bien de l'adulte. L'enfant a des droits. Il a droit notamment, au respect de sa personne en fonction de ses besoins et de ses différences (physique, religieuse, raciale, origine sociale...).

🍀 **La sécurité affective : prendre en compte chaque enfant.**

Il faudra tenir compte de l'histoire de chaque enfant, prendre le temps de connaître les enfants.

Il faudra observer tout ce que les enfants nous donnent à voir, être capable de lire les signes, savoir les écouter, être patient. Il faut intégrer tous les enfants dans le groupe, ne pas faire d'exclu ou de souffre-douleur, il est important qu'ils se sentent libre de s'exprimer.

L'écoute est très importante.

Les adultes donnent les repères, le cadre.



🍀 **La sécurité physique :**

Nous sommes tous responsables moralement, matériellement et juridiquement dans les activités que nous organisons.

Nous devons savoir modifier les projets d'activité en fonction des événements : temps, fatigue, environnement...

L'enfant a ses propres besoins en fonction de son âge, de sa propre évolution.

À tout moment de sa vie, l'enfant n'est pas morcelable : le physiologique, le psychologique, l'affectif, le sexuel, le social, le culturel (...) forment un tout indissociable, l'évolution de l'un dépendant de tous les autres.

La notion d'âge doit être entendue comme une évolution mentale de chaque individu et non pas comme l'âge "civil".

On doit toujours voir l'aspect sécurité quand on prévoit une activité.

Pour prévoir, organiser, assurer régulièrement l'animation des activités, une coordination constante doit avoir lieu entre les animateurs et plus généralement tous les adultes du service. Une bonne entente, un travail en relais, une bonne coordination sont les gages de réussite et de vigilance.

C'est la vie de groupe (sa maturité et son organisation), qui va déterminer le niveau et la progression des activités envisageables.

La sécurité des enfants est primordiale en ACM et s'exerce à chaque instant.

Chaque animateur, chaque personne, exerçant au sein de la structure est garante de la sécurité de tous les enfants s'y trouvant, y compris si ceux-ci proviennent d'autres accueils.

Aucune présence étrangère au Serveray ne doit être tolérée, si elle n'a pas été signalée.

La sécurité s'exerce aussi bien dans le suivi de chacun, la mise en place d'activités offrant toutes les garanties, la surveillance et l'écoute permanente.

Elle s'exerce également dans la mise en œuvre de la maturité des animateurs tant sur la gestion de leur matériel, le suivi des activités, que leur fonctionnement au quotidien.

Ainsi, des règles de sécurité seront mises en œuvre lors des sorties, et de certaines activités :

LORS DES SORTIES

En sortie, il faut toujours que vous sachiez où se trouvent les enfants.

Il faut avoir en permanence le souci du nombre, toujours compter avant de quitter un lieu.

Les enfants ne circulent en rang que lorsqu'il y a la proximité des voitures.

On ne court pas, ni ne chahutent à proximité d'une route.

Un animateur est responsable de la sortie, il a à sa charge de :

- remplir une fiche de sortie (dès que l'on part en dehors de la structure),
- vérifier la présence de tous les enfants,
- vérifier que tous les enfants ont des affaires adéquates Ne pas oublier les casquettes et la crème solaire
- expliciter les règles de sécurité, et veiller ensuite à ce qu'elles soient appliquées,
- s'assurer qu'il y a une trousse de secours complète pour chaque groupe de signaler les soins effectués à l'adjoint.
- gérer les relations avec les différents partenaires,
- rester en contact avec la direction dès que nécessaire,
- s'assurer du respect de la nature : ramassage des papiers, ne pas laisser de traces...

LORS DES DEPLACEMENTS

◆ Les déplacements en car :

Aucun enfant n'est assis près des issues

Dans le cas de cars munis de ceintures de sécurité, les enfants doivent être attachés.

Le Responsable s'assure du « bon état physique » du chauffeur ainsi que de l'état du car, dans le cas contraire, refuser de monter.

◆ Les déplacements à pied : GILET JAUNE A PORTER

Les déplacements à pied se font en file indienne, du côté le plus praticable et le moins dangereux de la route, un animateur se trouve devant et l'autre derrière.

Sans présence de trottoir, la marche doit se faire dans le sens de circulation (un groupe est considéré comme véhicule lent par le Code de la Route).

Attention aux traversées des routes :

- les enfants doivent être regroupés
- le groupe doit être calme et rangé
- les animateurs se placent de chaque côté de la route afin de bloquer la circulation

LORS DES SIESTES :

L'animateur doit encourager l'enfant à se reposer, mais en aucun cas le forcer à dormir. Ce moment doit être bien vécu par l'enfant, c'est pourquoi l'animateur doit instaurer un climat de confiance et de sécurité.

Il est obligatoire de faire passer les enfants aux toilettes avant qu'ils aillent se reposer.

L'animateur peut s'absenter exceptionnellement deux à trois minutes pour accompagner un enfant aux toilettes. Lors de son absence le portail doit être fermé et l'animateur doit s'assurer qu'il peut quitter la pièce sans mettre en danger le reste du groupe.

Il est impératif que les animateurs communiquent entre eux pour se mettre d'accord sur les rotations pour venir récupérer les enfants qui ne dorment pas.

LORS DES SORTES A LA PISCINE OU EN LAC SURVEILLE

Etablir une feuille mentionnant les enfants NAGEURS / NON-NAGEURS, en avertir le maître-nageur.

Proposer des activités et jeux pour les enfants dans l'eau, et ceux hors de l'eau.

RAPPEL :

- 1 animateur dans l'eau pour 5 enfants de moins de 6 ans (maximum 20 enfants dans l'eau)
- 1 animateur dans l'eau pour 8 enfants de plus de 6 ans (maximum 40 enfants dans l'eau)

Les animateurs sont responsables des enfants dans l'eau et hors de l'eau,

A l'extérieur, les enfants gardent leur casquette, un t-shirt et de la crème solaire.

De nombreux autres points de la réglementation doivent être connus des animateurs et ont été vus lors des différentes formations BAFA. Les animateurs ne doivent pas hésiter à questionner leur direction, consulter les documents mis à leur disposition.

EN MINI-SEJOURS

En mini-séjour, les animateurs sont responsables et garants de la sécurité des enfants, 24h /24, durant toute la durée du séjour.

Un animateur est nommé responsable et aura à sa charge l'application des règles de sécurité, le suivi des consignes, le suivi des traitements médicaux...

En cas d'Alerte météo, et même si le temps semble correct, il est indispensable de rapatrier dans des locaux en dur en journée, et d'y passer la nuit (météo 32.50).

L'ÉVALUATION DU PROJET PÉDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est évolutif en fonction des réactions de chacun (enfant et encadrement). Il est donc l'objet d'analyses et de bilans réguliers.

1. Les outils

Les outils suivant nous permettrons l'évaluation de notre projet, de notre fonctionnement :

- Les présences (listes d'enfants) et les tableaux d'effectifs permettront d'évaluer la fréquentation. Elles permettront de distinguer le public accueilli (des différents quartiers de la ville, catégorie socioprofessionnelle).
- Le bilan sera fait en réunion d'équipe afin de vérifier si les objectifs ont été atteints, d'améliorer le service, de discuter des difficultés rencontrées et trouver ensemble des solutions adaptées.
- Les réunions d'enfants et les temps de parole pour faire le bilan de la journée permettent d'avoir un retour immédiat et à chaud de la journée. Cela permet aussi de pouvoir mettre en place des choses nouvelles : idées activités, programmes...
- Les questionnaires aux familles afin de réfléchir en amont sur les besoins des familles et pouvoir y répondre.

2. La démarche d'évaluation

Dans un premier temps

Evaluer si par les propositions de l'équipe d'animation les objectifs et les moyens ont bien été compris vis-à-vis du projet pédagogique.

En cours d'action

Evaluer au moyen de réunion et de bilan la capacité effective de mise en pratique des objectifs fixés. Pour permettre une meilleure régulation de l'équipe : chaque animateur et stagiaire procédera à une autoévaluation à l'aide des fiches ci-joint. Elles seront remplies toutes les semaines et rendues lors de la réunion hebdomadaire. Elle sera le support de discussion si besoin.

En fin d'année

Mesurer la réalisation ou l'écart entre les objectifs que nous nous étions fixés et les réalisations dans le centre.

Afin de progresser, l'évaluation sera faite dans les temps par les moyens indiqués aussi bien pour les objectifs pédagogiques à atteindre que concernant les règles de vie du centre ainsi que le rôle de chacun dans le projet pédagogique.

Critères pour l'évaluation de la vie du centre et de l'équipe d'animation

- Respect des horaires.
- Respect de l'enfant.
- Cohérence de chacun entre ses paroles et ses gestes.
- Capacité à mettre en pratique le projet pédagogique.

- Qualités pédagogiques auprès des enfants.

3. Les indicateurs d'évaluation

◆ En direction des enfants :

- Baisse des conflits débordants sur le temps scolaire
- Augmentation ou baisse des points (vert, orange, rouge)
- Sourire et épanouissement de l'enfant
- Qualité des temps d'échange avec les enfants
- Questionnaire « j'aime / je n'aime pas »
- Diminution de petits bobos et de pleurs
- Mesure des progrès dans le savoir être (règles de politesse/attitude)
- Mesure de la prise d'autonomie des enfants durant les repas
- Mesure du bruit et de l'attitude des enfants durant le repas, notamment durant le débarrassage des tables
- Mesure du respect et "temps calme"

◆ En direction des animateurs :

- Diversités et renouvellements des activités
- Nombre de réunions d'équipe
- Ambiance et ressenti
- Continuité et stabilité du personnel
- Qualification du personnel encadrant
- Taux d'encadrement : ratio nb d'encadrant /nb d'enfant

◆ En direction des parents :

- Qualité, accessibilité, utilité et cohérence de l'information
 - Nombre de retour des parents, notamment négatif
 - Accessibilité des activités (tarifs, diversité des activités, etc.)
-